

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association des riverains du VYF (Vaularon, Yvette, Frileuse). site : www.vyf-asso.com

**Samedi 21 janvier 2017, de 9h15 à 12h, salle du Conseil, en mairie de Bures sur Yvette.
En complément de la présentation des diapositives diffusées sur le site.**

Adhérents présents :

Mesdames : Martine Aptel-Brunet, Anne Bodin, Danielle Carrière, Monique Darmon, Martine Debiesse, Marie-Noëlle Decoux, Valérie Dessertenne, Sandrine Dorsemaine, Mad Dufeu, Bernadette Fontanella, Irène Gaspard, Emmanuelle Gilbert, Armelle Hubert, Patricia Kasperet, Michèle Legemble, Catherine Macquin, Michèle Mabru, Émilie Portant, Josiane Raballand, Thérèse Samson, Huguette Swinnens, Hélène Swist, Michèle Trojani.

Messieurs : Cédric Benchikh, Guy Cheymol, René Cord'Homme, Laurent Daheron, Gérard Dufeu, Emmanuel Grolleau, Guy Hervo, Thierry Hubert, François Jacquet-Francillon, Philippe Janin, Sauveur Lampasona, Mr Macquin, Michel Masson, Michel Serbier, Paul Sergent, Frantz Vermeir.

Bons pour pouvoir de Mesdames et Messieurs : Bernard Billion, Jacky Capanna, Mr Colas, Jean Daveu, Mad et Mr Larue, Bernard Legemble, Claude Monchau, Ingrid Vuong.

Conseil d'Administration du VYF

Mesdames : Danielle Courteau, Danielle Farret,

Messieurs : Michel Bignard, Pierre Farret, André Loie. Antoine Sotty.

Soit 53 membres présents ou pouvoir, cotisation 2016 à jour: Quorum atteint.

Invités présents :

Gometz-le-Châtel :

Madame Lucie Sellem, Maire de Gometz-le-Châtel,

Madame Monique Darmon, Maire Adjoint à l'environnement, Gometz-le-Châtel,

Bures :

Monsieur Jean-François Vigier, Maire de Bures sur Yvette,

Madame Irène Besombes, adjointe chargée de la Culture et de la Vie Associative, Éluë au Conseil communautaire de la CPS,

Madame Anne Bodin, adjointe chargée des Affaires scolaires, périscolaires et de la Petite Enfance, représentant la ville au SIAHVY,

Madame Emmanuelle Gilbert, adjointe chargée des Solidarités,

Monsieur Michel Serbier, adjoint chargé de l'Urbanisme,

Monsieur Yvon Drochon, adjoint chargé des Travaux et des Transports.

Associations :

Monsieur Lionel Champetier, Président de l'UASPS Saclay et ASEOR,

Mesdames Martine (s) Debiesse et Brunet : Animatrices du Collectif du Moulon,

Madame Catherine Giobellina : Présidente Association des Amis du Parc (PNR) et membre du Bureau de ENE (Essonne Nature Environnement),

Monsieur Christian Guin vice-président ASEVI: Association pour la Sauvegarde de l'Environnement à Villebon, animateur du Collectif des Amis de l'Yvette et mademoiselle Joune Lucie, étudiante.

Monsieur Thierry Hubert, Président Association de Montjay,

Madame Catherine Macquin Présidente association ADEVY - Gif sur Yvette et Monsieur Macquin,

Monsieur Harm Smit, Président de Colos, membre du Bureau de ENE.

Rencontre :

Des remerciements ont été adressés :

- aux personnes présentes : Adhérents, Élus, Membres d'Associations et aux personnes ayant participé au bon déroulement de l'AG.
- à Monsieur le Maire pour le prêt de la salle du Conseil.
- aux membres du bureau pour le travail réalisé en 2016.

L'Assemblée Générale s'est déroulée en plusieurs étapes :

- I. Renouvellement des membres du bureau,**
- II. Rapport financier,**
- III. Rapport moral et bilan des activités 2016 ,**
- IV. Présentation des Objectifs 2017,**
- V. Votes :**

Récapitulatif des votes :

- 1) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (bureau) tel que figurant dans la présentation jointe (diaporama), est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.
Le nouveau bureau est ainsi composé de : Présidente : Danielle Farret ; Secrétaire : André Loie ; Trésorier / Vice-président : Michel Bignard ; Membre du bureau : Danielle Courteau ; Informatique : Antoine Sotty, Photographe : Pierre Farret .
- 2) Le rapport financier, tel que figurant dans la présentation jointe (diaporama), est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- 3) Le rapport moral et le bilan des activités 2016, ainsi que la présentation des Objectifs 2017, tels que figurant dans la présentation jointe (diaporama), sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Questions posées après la présentation des différents dossiers (voir diaporama)

Trois thèmes forts ont été abordés : inondations, assainissement et eau potable. Chaque thème documenté a fait l'objet de discussion parmi les adhérents, les membres du Bureau et les Élus.

— Intervention de Monsieur Vigier, Maire de Bures sur Yvette :

- Sujet inondation : M. Vigier fait état de sa demande d'explications au SIAHVY, suite à l'inondation du 31 mai-1^{er} juin, faite conjointement avec plusieurs Maires. Les sujets à traiter sont le mode d'alerte (ne pas être pris de court comme cela a été le cas), mais surtout comment prévenir et retarder un tel événement.
En termes d'actions, indépendamment des actions retenues par le SIAHVY, reprises dans la présentation de VYF, M. Vigier renvoie au contenu du bulletin municipal de janvier sur ce sujet. Il souligne la révision du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en cours, ainsi que la révision du PLU, et sa présentation le mercredi 25 janvier courant.
- Sujet loi Alur : M. Vigier souligne la contradiction de la loi Alur qui prévoit une augmentation du droit à construire, au risque de dénaturer les zones avec verdure qu'elles contiennent.
- M. Vigier indique qu'il reste à nos côtés pour poursuivre une collaboration constructive sur les divers sujets évoqués.

— D. Farret demande que l'étude de ruissellement du Bassin Versant du Vaularon soit réalisée car votée et budgétée.

- A. Bodin indique que l'étude de ruissellement sur l'ensemble du bassin du Vaularon sera incluse dans l'étude générale du bassin de l'Yvette et de ses affluents, animée par le SIAHVY.
- D Farret explique que le Vaularon, la Frileuse, le ru d'Angoulême n'ont pas débordé, certes non touchés par les causes du débordement de l'Yvette (reprise de la présentation sur la pluviométrie importante sur Trappes et les Étangs de Hollande) et rappelle l'objectif de la qualité écologique des eaux en 2021 pour le Vaularon et 2027 pour l'Yvette.
- M. Bignard prend la parole pour dénoncer la gestion catastrophique des étangs de Hollande maintenus pleins en raison de la sécheresse estivale 2015, sans aucune anticipation de leur rôle de rétention. Ce qui a amené le gestionnaire (SMAGER) à ouvrir les vannes vers la Grande rivière et les rus sous-jacents, lorsque l'épisode pluvieux a pris des proportions importantes provoquant ainsi une vague sur la vallée que les bassins existants n'ont pu ni absorber ni contrôler. Ceci est d'autant plus incompréhensible que les étangs de Hollande sont au nombre de 6, que les deux premiers soient base de loisirs cela peut se comprendre mais il en restait 4 autres, à quel niveau étaient-ils ?
- « Voilà 40 ans que j'habite la vallée, des épisodes pluvieux de cette importance j'en ai vécu mais jamais avec de telles conséquences ». Il est convaincu que, après cela, et la volonté des élus d'agir, un tel événement sera à l'avenir contourné, et permettra aux habitants de continuer à vivre sereinement dans cette zone du centre de Bures particulièrement touchée.
- Intervention de Madame Sellem, Maire de Gometz le Châtel :
Mme Sellem indique la révision du PLU en cours de finalisation, dans le contexte de la loi Alur et du SDRIF, avec l'obligation de logements sociaux.
Sont notamment retenues : les dispositions relatives aux terres agricoles, l'obligation de non imperméabilisation des zones pavillonnaires, et la création de deux zones humides non reconnues jusqu'alors : le Baratage (effectif en fait lorsque le projet du SIAHVY sera à un stade permettant le déclassement d'une partie en zone classée en espaces boisés, et le transfert en zone humide ; c'est-à-dire vers 2018), et les Grands Prés avec le projet du SIAHVY en cours d'étude pour l'aménagement du site actuel en zone humide, avec avenant au nouveau PLU prévu et planifié en 2017.
- C. Guin intervient sur les causes et les analyses suite à l'inondation du 31 mai 2016. Il souhaite que l'on rapproche les événements du 31 de la pluviométrie antérieure à cette date, notamment la pluviométrie du 23 mai (annoncée occurrence 10 ans alors qu'il considère que c'était plutôt 2 ans), qui n'explique pas la hauteur dans les bassins de la vallée à elle seule. Il pense utile un rapprochement avec la crue de 1999 (notamment la situation des bassins avant crise). Il convient que l'imperméabilisation des sols s'est aggravée entre 99 et 2016.
Il souligne par ailleurs que chaque commune avait la responsabilité de mettre à jour son plan de sauvegarde.
- A. Bodin répond qu'il faut attendre le retour de l'étude SAFEGE dont on attend une analyse sur une période de temps plus large.
Le PCS est bien de la responsabilité des communes. Bures, pour sa part, avait déjà effectivement initialisé sa mise à jour en 2016.
- P. Sergent :
 - Félicite Gometz le Châtel pour la réhabilitation des zones humides et la préservation des terres agricoles,
 - Prend en compte le nouveau modèle de fonctionnement hydraulique développé par le SIAHVY, et il lui est confirmé qu'il sera systématiquement pris en compte dans les nouvelles études à venir (un modèle unique pour tous et non chacun son modèle),
 - Souligne la limitation du débit parfois occasionnée par les ponts (Moulin de la Planche par exemple).
- H. Smit (Colos) :

- Indique que les étudiants en zone rouge PPRI n'ont pas été prévenus : il semble que la partie au sud de la rivière en zone rouge ait été oubliée.
 - Souligne la nécessité d'une réunion publique à venir sur le PPRI.
- D. Farret confirme que des secteurs ont été oubliés et rappelle que les laisses de crues permettront de revoir ce PPRI non plus à partir de modélisation mais plus factuellement. D'autre part les PAPIs sont actuellement en cours de rédaction entre les Élus et le SIAHVY, sous la direction de la Commission Locale de l'Eau (CLE).
 - P. Janin, informe que le PCS et le DICRIM ont été réalisés en 2008 à Bures lors de son mandat de Maire.
 - M. Darmon indique que pour Gometz, 60 logements sociaux ont été livrés en 2016, 88 sont prévus en 2017.
Informe que la fin des travaux d'Assainissement 2017 pour les secteurs : rue Saint Nicolas, rue de la Sablonnière. D'autres travaux sont encore à planifier.
 - C. Giobellina (Association des Amis du Parc) souligne une fuite en avant des responsables : les réseaux ne suivent pas. Elle constate le même phénomène sur les transports où le trafic venant de l'amont ne cesse de croître sans que le 'réseau' aval n'évolue au même rythme.
 - H. Smit souligne la disproportion des grands projets d'aménagement par rapport à la capacité d'accueil du territoire.
 - L. Champetier attire l'attention sur l'importance des eaux souterraines du Plateau de Saclay, et sur l'impact des solutions de retenue au niveau local qui amènent à percer la couche d'argile. Ces eaux souterraines se retrouveront dans les vallées adjacentes.
 - H. Smit et H. Swist insistent pour que l'on prenne en compte dans les projets de constructions la connaissance obligatoire du terrain.
 - D. Courteau précise, dans le cadre de son exposé 'eau potable' (cf pages 156 à 162 de la présentation jointe au présent compte rendu), que l'application de la Loi NOTRe va apporter un grand chamboulement territorial. Concernant Bures la compétence eau et assainissement, jusque-là du ressort de notre commune, appartiendra à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS) au plus tard en 2020. Celle-ci a toutefois la liberté du choix de son mode de gestion : régie publique directe ou gestion déléguée à des établissements privés: Lyonnaise des eaux, Véolia ou Saur . Qu'en est-il des projets des élus de la CPS ? " Ne serait-il pas souhaitable qu'une certaine convergence des choix ait lieu pour les communes dont les contrats viendront à échéance avant 2020 ?
 - A Bodin souligne, concernant ce sujet « eau potable, que les besoins des communes ne sont pas forcément les mêmes : par exemple la proximité de la Lyonnaise des Eaux favorise pour Bures la rapidité d'intervention en cas d'incident ou de difficulté.
 - M. Darmon rend hommage au SIAHVY pour la qualité de son travail sur les zones humides, ainsi qu'à son engagement par l'acquisition de terrains.

Conclusion : Cette rencontre a permis de présenter les causes et les effets des inondations, les propositions de corrections du SIAHVY qui seront ou non retenues par les Élus des 34 communes le composant ; les dysfonctionnements existants encore dans les réseaux d'assainissement (débordements) dont les travaux sont très onéreux, et la présentation de modes de gestion « privée ou public » de l'eau potable.

VYF est une association d'alerte et souhaite plus que jamais travailler dans le cadre de la prévention au niveau du Bassin versant.